



SOMMAIRE

	Page
Point 3 de l'ordre du jour:	
Situation sociale dans le monde	
Débat général (<i>suite</i>)	131

Président: M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).

Présents:

Les représentants des Etats suivants : Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Autriche, Belgique, Colombie, Hongrie, Irak, Pays-Bas, Roumanie, Tchécoslovaquie, Tunisie.

Les observateurs des Etats non membres suivants : République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

POINT 3^e DE L'ORDRE DU JOUR

Situation sociale dans le monde (E/3489; E/CN.5/346/Rev.1, E/CN.5/346/Add.1 à 5, E/CN.5/357, E/CN.5/361)

DÉBAT GÉNÉRAL (*suite*)

1. M. LESETCHKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que le *Rapport sur la situation sociale dans le monde* (E/CN.5/346/Rev.1) témoigne d'un utile travail préparatoire de documentation, au cours duquel les enquêteurs se sont rendus dans un certain nombre de pays étudier la situation sur place. Le *Rapport* ne traite pas seulement de problèmes sociaux qui sont universels, comme l'enseignement et la santé, mais il aborde également des questions essentielles comme le développement économique et social équilibré et le financement des mesures sociales. Mais c'est un rapport intérimaire, qui ne porte que sur trois ans; il faut donc considérer ses conclusions comme provisoires. En outre, le *Rapport* est entaché de défauts majeurs. C'est ainsi qu'il ne donne guère de renseignements sur des pays tels que la République démocra-

tique populaire de Corée, la République démocratique du Viet-Nam, la République populaire de Mongolie, la République démocratique d'Allemagne et la République populaire de Chine, alors que des renseignements sont donnés pour Taiwan, le Viet-Nam du Sud, la Corée du Sud et la République fédérale d'Allemagne. Par souci d'objectivité, il aurait fallu donner des renseignements sur tous les pays du monde.

2. Le manque d'objectivité est particulièrement apparent au chapitre III, où les indicateurs de base dont les auteurs se servent pour mesurer le développement économique et social sont le revenu national par habitant, la consommation d'énergie par habitant, le taux de la mortalité infantile et le taux de scolarité. Les tableaux dressés d'après ces indicateurs donnent une image déformée de la situation de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes, qui y sont subdivisés de façon arbitraire en groupes pour lesquels les auteurs ne donnent pas de chiffres précis. A propos du revenu national, il n'est pas fait mention de points aussi importants que sa répartition par classes et secteurs de la population et son taux d'accroissement. Jusqu'ici, le revenu national des Etats-Unis est supérieur à celui de l'URSS; en revanche, le taux d'accroissement du revenu national est bien plus élevé en URSS; en 1960, le revenu national de l'URSS a été 26 fois plus grand qu'en 1913, tandis que celui des Etats-Unis n'a augmenté dans le même temps que de trois fois et demie. En 1970, l'Union soviétique aura rattrapé les Etats-Unis tant pour le chiffre global du revenu national que pour le revenu national par habitant. Le *Rapport* ne tient pas compte non plus d'un autre indicateur important du développement économique et social: l'indice du coût de la vie, qui a notablement augmenté dans beaucoup de pays.

3. La section relative à la santé, au chapitre premier, est incomplète, car les renseignements qu'elle donne ont un caractère trop général; c'est ainsi que l'on se contente de citer le nombre total des médecins dans 186 pays et territoires, en passant sous silence les différences très marquées qui existent entre les services sanitaires des divers pays. L'Union soviétique, par exemple, possède plus de 400.000 médecins, soit 18 pour 10.000 habitants; les soins médicaux y sont complètement gratuits. Les sections du même chapitre qui concernent l'enseignement, la sécurité sociale et l'emploi auraient dû donner des renseignements qui offrent une base de comparaison et permettent de dégager des conclusions. Si la question de l'enseignement avait été traitée de façon plus complète, on constaterait que, dans les républiques soviétiques d'Asie centrale, pour 10.000 habitants, 92 étudiants fréquentent des établissements d'enseignement supérieur, proportion qui est supérieure des deux tiers à celle que

l'on note en France, en Italie et en Allemagne occidentale. Le *Rapport* n'indique pas que beaucoup de pays récemment parvenus à l'indépendance se préoccupent d'instituer l'enseignement gratuit et universel et que d'autres, comme Cuba, y ont déjà réussi. Le *Rapport* donne certaines statistiques sur l'enseignement soviétique, mais elles ne reflètent pas l'état réel des choses. Pour ne citer qu'un seul exemple des progrès accomplis en Union soviétique, on peut signaler qu'elle a largement dépassé tous les autres pays du monde, y compris les Etats-Unis, quant à la formation des ingénieurs, et qu'en 1961 le nombre des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Union soviétique représentait plus du double du nombre des étudiants de tous les pays capitalistes d'Europe réunis.

4. Les auteurs du *Rapport* n'accordent pas assez d'importance aux funestes conséquences de la course aux armements et des dépenses militaires. Comme le Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Khrouchtchev, l'a fréquemment fait observer, les dépenses militaires exercent un effet déprimant sur la situation sociale du monde, et c'est à ce facteur qu'il faut attribuer l'insuffisance des crédits affectés à la santé, à l'enseignement, au logement et à la sécurité sociale dans beaucoup de pays. Les auteurs ont également négligé de mentionner le danger que représentent pour la santé des populations les expériences nucléaires qui se poursuivent en Afrique. En outre, il n'est pas question dans le *Rapport* de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, que l'Assemblée générale a adoptée dans sa résolution 1514 (XV). En revanche, les auteurs s'efforcent de montrer que l'indépendance conduit à la désorganisation des services sociaux, et citent en exemple le Congo. Ils oublient de rappeler que les colonialistes n'ont rien fait pour créer un système judicieux de services sociaux durant leur longue domination de ces pays. En examinant les obstacles sociaux au développement économique, les auteurs du *Rapport* mettent l'accent sur des facteurs secondaires, tels que l'accroissement de la population et le climat, en négligeant les obstacles inhérents à la structure politique et économique de l'Etat et en passant sous silence et le colonialisme et la course aux armements.

5. Dans la sous-section du chapitre II qui s'intitule « Les répercussions des programmes sociaux sur le développement économique », les auteurs laissent entendre que les services de protection sociale destinés à certains groupes déshérités non seulement peuvent ne pas contribuer à l'expansion économique, mais risquent d'avoir un effet inflationniste, si l'offre de biens ne peut pas augmenter assez rapidement pour que les moyens supplémentaires de paiement mis en circulation trouvent à s'employer. Cette affirmation est à la fois inexacte et inhumaine. L'expérience a montré que des programmes sociaux animés d'un esprit de progrès contribuent à améliorer la situation économique d'un pays.

6. Certains représentants se sont montrés mécontents de voir le Conseil se préoccuper pendant la présente session de résoudre un des plus urgents problèmes sociaux qui se posent dans le monde, celui du chômage.

Leur raisonnement est contradictoire: tout en affirmant qu'ils sont bien décidés à supprimer le chômage, ils prétendent que la situation des chômeurs est tolérable dans un pays capitaliste. En aucun cas, pourtant, la vie des chômeurs ne saurait être agréable, et l'Union soviétique voudrait qu'un programme international vise à résoudre ce problème au plus vite.

7. Le développement social et le développement économique sont inséparables; et, bien que l'Union soviétique consacre des ressources considérables au développement de son économie, elle n'en accorde pas moins la plus grande importance à la nécessité de répondre aux besoins humains. Au lieu de souligner que les gouvernements ont le devoir absolu de se préoccuper davantage de ces besoins, le *Rapport* prétend que, pour élever, même très légèrement, le niveau de vie des pays sous-développés, on se heurte à des difficultés extraordinaires. Dans la section du chapitre V intitulée « Complémentarité, projections et méthode des balances », il est dit que si, avec un accroissement démographique de 1% seulement par an, on veut obtenir une augmentation de 3% du revenu par habitant, les investissements devraient, d'après les estimations, représenter jusqu'à 16-20% du revenu. Pourtant, on pourrait augmenter les investissements de capitaux en supprimant, par exemple, les dépenses militaires et en interdisant ou en réduisant l'exportation des bénéfices sur les capitaux étrangers investis. Le *Rapport* aura pour effet de décourager les pays en voie de développement, au lieu de les inciter à rechercher les moyens d'améliorer leur niveau de vie.

8. Les auteurs du *Rapport* affirment que les institutions politiques et sociales ne jouent aucun rôle dans le développement économique, mais que, dans un pays donné, le taux de croissance économique dépend essentiellement du niveau général de l'enseignement. L'enseignement est, bien entendu, important; mais les plus hauts taux de croissance économique sont enregistrés dans les pays qui ont subi des transformations radicales, sur le plan politique et sur le plan social.

9. La section du chapitre II qui s'intitule « Répercussions sociales de l'industrialisation » s'inspire d'une conception périmée de l'industrialisation, et risque de donner l'impression qu'elle n'est pas indispensable dans les pays sous-développés, en particulier dans ceux qui ont un climat très chaud. En réalité, l'état arriéré d'une région telle que l'Afrique est dû non pas au climat, mais au régime colonial. Le développement de l'industrie contribue, en fait, à affermir l'indépendance politique et économique et à élever le niveau de vie de la population.

10. Le Conseil a beaucoup insisté sur la nécessité d'opérer des réformes sociales dans les pays peu développés. C'est à ces pays eux-mêmes qu'il appartient d'en décider. Toutefois, il ne fait aucun doute qu'ils ont besoin d'une aide pratique, en particulier dans le domaine de la santé et de l'enseignement. L'Union soviétique s'efforce de tout son pouvoir de leur procurer une aide de ce genre.

11. M. Lesetchko espère que les rapports ultérieurs seront plus objectifs et plus utiles et qu'ils seront

rédigés par des personnalités appartenant à différentes parties du monde et représentant différentes conceptions. Sa délégation appuie la recommandation de la Commission des questions sociales (E/3489, projet de résolution I) selon laquelle le *Rapport* devrait être publié tous les deux ans et suggère qu'il soit examiné non seulement par le Conseil, mais aussi par l'Assemblée générale.

12. La délégation soviétique approuve également la méthode qui consiste à publier en additifs au rapport, les résultats de monographies par pays. L'un d'eux est consacré au développement économique et social équilibré de la République socialiste soviétique de l'Ouzbékistan. Bien qu'on y relève certaines erreurs, qui seront corrigées, il faut l'espérer, ce texte est en général exact et objectif. L'orateur est persuadé que ce document intéressera d'autres pays, voisins de l'Ouzbékistan.

13. La question du développement économique et social équilibré n'est pas nouvelle pour le Conseil, ni pour l'Assemblée générale, qui, par sa résolution 1392 (XIV), a approuvé la décision que le Conseil avait prise de modifier le mandat de la CEAE0 et celui de la CEPAL de façon à y comprendre les aspects sociaux du développement économique et l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux. Cependant, tous les pays ne donnent pas le même sens à l'expression « développement économique et social équilibré ». Les pays à économie planifiée l'interprètent comme signifiant un développement proportionnel, alors que les auteurs du *Rapport* entendent par là la coordination des programmes économiques avec les objectifs sociaux et des programmes sociaux avec les objectifs économiques. L'expérience de l'Union soviétique montre qu'une économie planifiée peut progresser incomparablement plus vite qu'une économie non planifiée et qu'elle assure l'accroissement constant du bien-être de la population. L'économie planifiée contribue également à renforcer l'indépendance d'un pays. Mais l'efficacité de la planification dépend de la mise en œuvre des projets; dans les pays socialistes, les plans de l'Etat constituent des directives, et toutes dispositions sont prises pour contrôler leur exécution. En Union soviétique, c'est le Service central de statistique qui est chargé de cette tâche. Les pays d'Asie et d'Extrême-Orient s'intéressent à la planification, et plusieurs d'entre eux ont déjà adopté ce système. A la suite de l'examen de cette question, la CEAE0 a projeté de réunir en 1961 une conférence des pays d'Asie sur les problèmes de la planification économique. Il faut espérer que des conférences analogues auront lieu régulièrement dans l'avenir.

14. Sir Samuel HOARE (Royaume-Uni) dit que le Gouvernement du Royaume-Uni se préoccupe au plus haut degré du développement économique et social des pays sous-développés et partage l'opinion, souvent exprimée, qu'il faut relever au plus tôt le lamentable niveau de vie de différentes régions du monde. C'est pourquoi le Royaume-Uni a appuyé les programmes des Nations Unies et d'autres programmes internationaux, ainsi que l'assistance bilatérale comme celle que repré-

sente le Plan de Colombo et l'aide aux territoires non autonomes dont le Royaume-Uni assume encore la responsabilité aussi bien que l'aide aux pays récemment devenus indépendants. Les dons, les prêts et l'assistance technique accordés par le Royaume-Uni aux pays indépendants et aux territoires non autonomes d'Afrique se sont élevés à 30,6 millions de livres en 1959-1960 et à 48,2 millions de livres en 1960-1961. Le Royaume-Uni a encore d'autres moyens d'aider les pays peu développés; en 1959-1960, 11.500 Africains ont fait des études supérieures en Grande-Bretagne. Le Royaume-Uni souhaite vivement que les efforts qu'il déploie pour prêter son assistance technique, soit par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies, soit dans le cadre de programmes bilatéraux, donnent les meilleurs résultats possibles. Un nouveau ministère qui portera le nom de *Department of technical co-operation* a été créé et commencera à fonctionner à la fin de juillet il sera chargé de coordonner, par le moyen d'un seul organisme, l'octroi de l'ensemble des services d'assistance technique fournis par le Royaume-Uni, ce qui assurera la plus grande efficacité et éliminera les difficultés administratives et les retards. C'est un ministre qui sera à la tête du *Department*, mais le chef des services administratifs sera Sir Andrew Cohen, bien connu de certaines délégations en raison des fonctions qu'il a occupées à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale.

15. Le *Rapport sur la situation sociale dans le monde* continue une série de remarquables rapports qui fournissent au Conseil le seul moyen qu'il ait de faire le point de la situation sociale et d'en examiner divers aspects particuliers. Le *Rapport* dont le Conseil est maintenant saisi traite plus particulièrement du problème du développement social et économique équilibré. La Première partie, qui contient une analyse générale des tendances récentes n'a qu'un caractère provisoire et succinct, car un rapport complet sur la question figurera dans la prochaine livraison. Il s'agit plutôt, cette fois, de l'exposé des problèmes qui restent à résoudre que des réalisations. D'une façon générale, le tableau présenté n'est pas particulièrement encourageant, mais il comporte certains traits qui le sont; on indique, par exemple, que la situation sanitaire s'est en général améliorée et qu'un nombre croissant de pays concentrent leur attention sur l'enseignement, investissement humain. Bien que les bienfaits de l'enseignement ne puissent pas s'évaluer en termes économiques, il s'agit là d'un investissement qui, de l'avis du Royaume-Uni, a une valeur inestimable, puisqu'il procurera en particulier aux pays en voie de développement les animateurs dont ils ont besoin dans tous les domaines.

16. Le Royaume-Uni se préoccupe tout particulièrement du développement social et économique équilibré, parce qu'il a été le premier pays à connaître la révolution industrielle, qui a mis en relief les dangers du développement économique non accompagné d'un développement social. Il est heureux d'entendre les auteurs du *Rapport* affirmer que ce genre d'erreur ne doit pas se reproduire. Ils indiquent, par exemple, que la situation des pays peu développés aujourd'hui est tout à fait différente

de celle du Royaume-Uni au moment de la révolution industrielle, et que l'industrialisation, loin d'aggraver les conséquences de l'exode rural, paraît devoir les atténuer. C'est la situation sociale du Royaume-Uni au début de la période industrielle qui a suscité le mouvement de réforme sociale que l'Angleterre a connu pendant tout le XIX^e siècle et qui a conduit à l'abandon de la politique du laissez-faire, puis à la révolution sociale qui s'est produite à la fin de la deuxième guerre mondiale et aussitôt après. De même, on peut dire que si le XX^e siècle est marqué par la prise de conscience du problème social, c'est à cause du sort des millions d'êtres humains qui vivent dans les pays peu développés, sort que les Nations Unies s'efforcent d'améliorer.

17. Au sujet du développement équilibré, le *Rapport* (dans son chapitre II) est extrêmement clair, qualité qui ne se rencontre pas toujours dans les documents de ce genre. Le représentant du Royaume-Uni n'a qu'une légère critique à faire: au début de l'avant-dernière section du chapitre V, les auteurs emploient le mot « complémentarité » en disant qu'il s'agit d'une notion classique en économie. C'est peut-être une notion classique en économie, mais le représentant du Royaume-Uni n'est pas du tout sûr que les classiques de l'économie politique aient usé de ce mot; il faut espérer qu'il ne reparaitra jamais dans les documents des Nations Unies. Cela mis à part, Sir Samuel Hoare n'a que des louanges pour la façon originale dont les données sont exploitées, tout particulièrement pour la présentation graphique qui figure au chapitre III. Si ce chapitre n'aboutit à aucune conclusion précise, il fournit du moins matière à réflexion.

18. Dissocier le développement économique du développement social et employer ces termes séparément semble bien procéder d'une simple routine de la pensée et de la terminologie: dans le processus du développement véritable des pays peu développés, il doit nécessairement y avoir des liens entre le progrès économique et le progrès social, qui sont essentiellement deux aspects d'un seul et même mouvement. Dans la pratique cependant, les planificateurs et les administrateurs sont obligés de distinguer, parce que les aspects économiques du développement et ses aspects sociaux relèvent de services différents. Toute décision sur un projet donné dépend d'impondérables qui tiennent à des préoccupations d'ordre politique ou budgétaire, ou encore à l'état d'avancement de tel projet par rapport à tel autre. Il y a, entre les divers projets, une lutte pour l'existence qui se termine par l'élimination des moins aptes; mais les projets qui survivent ne sont pas nécessairement ceux qui sont le mieux conçus pour favoriser le développement dans son ensemble.

19. On peut se demander si une étude qui ne propose aucun moyen précis d'assurer cet équilibre est vraiment utile. Il est évident que la question est extrêmement complexe et qu'il n'existe pas de communes normes de mesure que l'on puisse appliquer. Pourtant, une analyse comme celle dont est saisi le Conseil et qui distingue les éléments essentiels et la situation des divers pays au moyen d'indicateurs sociaux et économiques présentés sous forme de graphiques, est cepen-

dant d'une grande utilité pour les planificateurs et les administrateurs des pays peu développés, parce qu'elle leur offre de précieux éléments de jugement. C'est actuellement une des façons dont les Nations Unies peuvent le plus utilement venir en aide aux pays peu développés.

20. Il convient d'examiner le chapitre du *Rapport* consacré au développement équilibré à la lumière des résolutions adoptées année après année par le Conseil, qui proclament que le développement économique et le développement social doivent aller de pair. Le précédent Rapport¹ avait montré qu'aucun pays, et en particulier aucun des pays peu développés, n'avait réalisé cet équilibre. Quant au dernier *Rapport*, tout en montrant qu'il n'existe pas de normes communes pour mesurer le développement économique et le développement social, il permet de localiser certaines situations que l'on peut considérer comme des situations de déséquilibre. A ce titre, le *Rapport* constitue un correctif utile aux déclarations parfois un peu trop complaisantes que l'on trouve dans les résolutions passées de l'Assemblée générale.

21. La délégation du Royaume-Uni approuve, dans l'ensemble, les propositions du Secrétariat touchant les études à entreprendre dans l'avenir. Un des problèmes les plus évidents qui se posent aux planificateurs et aux administrateurs des pays peu développés a trait aux répercussions sociales que pourrait avoir le développement économique; c'est une question qui paraît se prêter tout particulièrement à une étude et donner matière à des avis. Sir Samuel Hoare n'insistera cependant pas sur cette idée, et laissera au Secrétariat le soin de l'examiner. Tout le sujet du développement équilibré est passionnant, et l'on aurait peut-être quelque tendance à envisager plutôt son aspect théorique que son aspect pratique, d'autant plus que l'aspect pratique présente plus de difficultés. Le représentant du Royaume-Uni est cependant certain que le Secrétariat évitera ce danger.

22. Pour M. REVOL (France), le *Rapport sur la situation sociale dans le monde* offre une remarquable synthèse des faits économiques et des faits sociaux; la France s'en félicite d'autant plus qu'elle a toujours mis le développement équilibré au premier plan de ses préoccupations.

23. A la différence des phénomènes économiques, les divers éléments qui composent une situation sociale se prêtent difficilement à une appréciation quantitative; cependant, toute analyse de la situation économique qui n'en tiendrait pas compte serait incomplète et, par conséquent, déformée. Force est donc de prendre comme critère le niveau de vie, encore qu'il convienne de ne jamais perdre de vue l'insuffisance de cette notion.

24. Depuis la deuxième guerre mondiale jusque vers 1958, l'élévation des niveaux de vie a été pratiquement continue, à des degrés divers, dans l'ensemble du monde. Si aucun pays ne s'est trouvé à l'écart de ce mouvement

¹ *Rapport sur la relation sociale dans le monde*, 1957. Publication des Nations Unies, n° de vente: 57.IV.3.

ascendant, aucun non plus, parmi les plus désavantagés, n'a vu s'améliorer notablement sa position relative. Depuis 1958, la situation s'est légèrement modifiée: le mouvement ascendant s'est trouvé ralenti, avec une tendance très nette à la reprise depuis 1960. Mais, plus que ce ralentissement, qui n'est d'ailleurs que relatif, ce qui paraît devoir retenir l'attention, ce sont les irrégularités qui semblent, depuis quelques années, affecter la courbe ascendante du niveau de vie de certains pays. Le phénomène a été particulièrement sensible en Amérique latine, où l'économie de subsistance a déjà fait place, à peu près partout, à une économie de marché fondée sur l'exportation de produits de base; il l'est moins dans les pays d'Afrique et d'Asie, sans doute parce que l'économie de subsistance y demeure plus répandue, mais peut-être aussi parce que dans ces pays, les données statistiques, moins élaborées, rendent moins bien compte de la situation réelle. Cette constatation suggère deux remarques: la première est que le problème des produits de base a, sur le plan social, des incidences plus graves encore peut-être que sur le plan économique; la deuxième est que les pays qui sortent du cadre de l'économie de subsistance doivent passer le plus rapidement possible à la phase de l'industrialisation, seule capable de leur assurer un minimum de stabilité.

25. Dans ce tableau général, la situation de la France est caractérisée par une progression continue et régulière du niveau de vie depuis 1948. Cette évolution présente deux traits frappants. En premier lieu, elle a été marquée par une vitalité renouvelée. A ce propos, M. Revol signale, en passant, que le tableau 3 du *Rapport*, relatif à la mortalité infantile dans divers pays, pourrait conduire à des conclusions erronées si l'on néglige que la moyenne anormalement haute enregistrée en France pour la période 1945-1959 (67,8 pour mille) est imputable aux années difficiles qui ont suivi immédiatement l'épreuve de la guerre. Pour 1959, ce taux était inférieur à 30 pour mille. D'autre part, cette évolution est due à des méthodes assez originales qui s'efforcent d'ouvrir une voie parfois difficile entre la planification systématique et le libéralisme généralisé.

26. En ce qui concerne les problèmes que pose l'urbanisation, et notamment l'évolution divergente des niveaux de vie dans les régions urbaines et dans les régions rurales, il faut noter que, dans l'ensemble, l'urbanisation est liée à l'industrialisation. C'est pourquoi la délégation française à la Commission des questions sociales a émis l'idée de créer des liens fonctionnels entre les organismes des Nations Unies qui s'occupent de ces deux phénomènes. Mais si le lien entre eux est certain, il est parfois difficile à définir. Dans certains cas, en effet, l'urbanisation est la conséquence progressive d'une industrialisation déjà ancienne; dans d'autres, elle est concomitante à la création d'une industrie; dans d'autres encore, elle l'amorce ou la précède. En d'autres termes, l'urbanisation, qui pose des problèmes humains dramatiques, n'en présente pas moins certains aspects positifs, car elle peut être le signe, sinon le moyen, d'une industrialisation reconnue comme indispensable.

27. Le *Rapport* traite en plusieurs pages, à la fin de la Première partie, de la disparité croissante qu'il y a entre les revenus agricoles et les revenus non agricoles, disparité qui est probablement l'une des causes permanentes de l'urbanisation. Cette cause est d'ailleurs indirecte, puisque, dans les pays non encore industrialisés tout au moins, la masse urbaine ne bénéficie que très partiellement de cette disparité. En fait, la diminution progressive de la part du secteur agricole dans l'ensemble du revenu national se traduit pour un grand nombre de pays qui vivent encore essentiellement de leur production agricole par une baisse du niveau général de vie et l'augmentation de leur retard sur les pays industrialisés. D'autre part, l'industrie ne peut prendre son essor normal que si elle s'appuie sur une agriculture saine et, si possible, en expansion. Enfin, sur le plan purement humain, une période de transition plus ou moins longue est nécessaire pour que les transferts du cadre rural au cadre industriel se fassent sans rupture brusque.

28. D'autre part, il y a un équilibre à trouver entre la prétendue surproduction agricole, qui provoque à la fois la diminution du nombre des producteurs agricoles et celle de leur revenu global, et la pénurie de produits alimentaires qui affecte plus de la moitié du monde. Ce problème complexe sera examiné à propos du point 8 de l'ordre du jour du Conseil. M. Revol a tenu à l'évoquer simplement pour en souligner la nature sociale aussi bien qu'économique.

29. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance des facteurs humains dans le développement économique. Le *Rapport* mentionne bien ces facteurs, mais il les analyse surtout sous l'angle des « obstacles » d'ordre social. Or, si les populations nombreuses peuvent être, sous certains aspects, un frein au développement économique, elles en sont, d'une façon plus générale, le moteur. Les avis sont partagés quant au rapport qui lie au niveau de vie l'accroissement démographique et la densité de la population. Ce qu'il faut retenir, c'est que le problème est complexe, qu'il se pose en des termes divers dans le temps et dans l'espace, et que le plus sage est de laisser à chaque gouvernement le soin d'en arrêter la solution. La délégation française estime que c'est vers la découverte de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles ressources naturelles qu'il faut diriger tous les efforts, en vue de répondre aux besoins présents et à venir.

30. Il ne suffit pas à un pays de disposer d'une main-d'œuvre abondante; il lui faut un personnel apte à remplir des fonctions toujours plus différenciées, selon des techniques sans cesse perfectionnées. La délégation française, qui a été parmi les premières à souligner devant le Conseil l'importance que présente la formation professionnelle pour les pays en voie de développement, se réjouit de constater que l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées mettent maintenant l'accent sur ce domaine dans leurs programmes d'action. Cependant, la formation professionnelle n'atteindrait pas pleinement son objectif si le pays intéressé ne prenait pas conscience, à l'échelon national comme à l'échelon

local, de la nécessité de mobiliser les énergies: d'où l'utilité du développement communautaire, qui n'est ni une panacée, ni une fin en soi, mais offre certainement aux pays jeunes un moyen de se donner une armature en suscitant l'adhésion des masses à des programmes qui visent au progrès social sans aucune contrainte.

31. M. ALVAREZ OLLONIEGO (Uruguay) rappelle qu'il a fait devant la Commission des questions sociales des observations détaillées au sujet du *Rapport sur la situation sociale dans le monde*; il n'y reviendra pas. Ce qu'il tient à souligner aujourd'hui, c'est que le problème social concerne non pas tant l'individu que la collectivité. La collectivité n'est pas une entité autonome; c'est une organisation qui s'est créée spontanément dans l'intérêt des êtres humains. Ceux-ci ont des droits qui leur sont inhérents, notamment le droit de vivre, le droit d'être libre et le droit à la liberté de pensée et d'association. Le cadre essentiel dans lequel s'exercent ces droits est la famille, à laquelle l'Organisation des Nations Unies devra prêter une attention toute spéciale dans ses prochains rapports sur la situation sociale dans le monde. Si le problème de l'unité de la famille était résolu, tous les autres problèmes d'ordre social qui se posent à la Commission des questions sociales seraient résolus du même coup. L'Organisation des Nations Unies ne dispose pas des ressources qu'il faudrait pour faire face à toutes les demandes d'aide; mais, si elle concentrait son action sur un seul aspect du développement social, la famille, ce qu'elle réaliserait dans ce domaine l'amènerait à d'autres réalisations en matière d'industrialisation, d'urbanisation, de logement, d'enseignement, de lutte contre l'analphabétisme, de services sanitaires et sociaux, car le but est partout le même, c'est le mieux-être de l'humanité.

32. Le développement harmonieux de l'enfant doit retenir spécialement l'attention. En Uruguay, la Constitution y veille, comme elle garantit le respect des autres droits fondamentaux de l'homme.

33. Il est réconfortant de constater que, dans le *Rapport*, l'on s'est attaché plus particulièrement au problème de l'équilibre entre le développement social et le développement économique. On ne peut pas faire une rigoureuse distinction entre les deux, puisque, dans l'un comme dans l'autre, c'est d'êtres humains qu'il

s'agit. Tout programme intégré de développement économique et social doit tenir compte du caractère particulier de chaque région, de chaque pays, voire de chaque ville. Néanmoins, la délégation uruguayenne estime que le développement social doit avoir priorité sur le développement économique, puisqu'il est plus directement lié au bonheur de l'homme.

34. Une récente encyclique pontificale prouve que, dans tous les milieux, on a le souci des questions qui préoccupent les Nations Unies. Il y a lieu de se féliciter de voir ce texte insister sur la nécessité de réduire les inégalités et de réaliser le développement social. Rigoureusement parlant, on ne saurait dire qu'il existe des pays développés, des pays sous-développés et des pays en voie de développement: tous sont en voie de développement. Tous doivent lutter pour améliorer leur niveau de vie, puisque le déséquilibre dans une région entraîne non seulement le déséquilibre dans d'autres régions, mais il engendre également l'envie, voire la haine, comme le dit l'encyclique. Les pays les mieux dotés ont le devoir de venir en aide à ceux qui sont moins bien pourvus; ils amélioreront ainsi leur propre niveau de vie. En Amérique latine, comme dans d'autres régions, l'aide économique et les investissements de grande envergure ne pourront réussir que si l'on fait des efforts immédiats pour accélérer le développement social, sans lequel il n'est pas de fondement humain au développement économique.

35. C'est pourquoi la Commission des questions sociales devrait se réunir plus souvent pour documenter plus fréquemment et plus abondamment le Conseil économique et social sur les problèmes sociaux, de façon que cette documentation soit comparable à celle qu'il reçoit sur les problèmes économiques. Le représentant de l'Uruguay appuie la proposition, faite à la 1167^e séance par le représentant des Etats-Unis, tendant à ce que le Conseil examine conjointement la situation économique et la situation sociale, puisque, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'améliorer le sort de l'humanité. Tous les organismes intéressés, que ce soit l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées ou les organisations non gouvernementales, dont l'action n'est en général pas appréciée à sa juste valeur, doivent s'unir pour travailler dans ce sens.

La séance est levée à 13 h. 15.